



Accompagner la réinsertion : une entrée par la mobilité

Résumé : CdM Intérim, créée en 1999 à l'initiative de l'association Coup de Main qui met en place depuis 1990 des chantiers d'insertion, est une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion. Depuis 2005, elle porte le projet "Aide à la mobilité des salariés en réinsertion" qui consiste en la mise à disposition de scooters, l'incitation au covoiturage et le financement de permis de conduire pour certains de ses salariés.

AUTEUR(S)

Christian BONNET
Délégué du conseil
d'administration de
l'association Coup de Main
et gérant bénévole de CdM
Intérim
christianbt @orange.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2005
Lieu de réalisation : Ambert
Budget : 3694700 €
Origine et spécificités du financement :
Fonds publics et revenus de l'entreprise

ORGANISME(S)

Cdm Intérim
29 Boulevard Henri IV
63600 Ambert
<http://cdm-interim.fr/>
Salariés : 14
Bénévoles : 6



Fiche rédigée par :
Marie RAVET

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 25 octobre 2018 00:00

Solution(s) : *Emploi, Mobilité*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Chômeurs

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Transports, Travail

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « SOLIDARITES & VULNERABILITES SOCIALES »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : BONNET, « Accompagner la réinsertion : une entrée par la mobilité », **Journal RESOLIS** (2018)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La mobilité constitue l'un des freins majeurs à la réinsertion des personnes. Selon une étude menée par le Laboratoire de la Mobilité Inclusive en 2017, près d'un quart des Français déclare avoir renoncé à un travail ou à une formation par incapacité de se déplacer. Ces données sont encore plus fortes concernant les plus jeunes et les personnes les plus fragiles socialement. CdM Intérim a été fortement confronté à ce problème en tant que structure d'insertion. Certaines personnes accompagnées n'avaient pas de moyen de locomotion et cela les limitait en termes d'emploi. Les causes sont diverses : absence ou retrait du permis, manque de moyen pour se procurer un véhicule motorisé, etc. En 2005, CdM Intérim décide d'investir dans deux scooters qui seront mis à disposition des salariés. Par la suite, deux autres scooters sont financés par le Département.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre aux personnes d'accéder à un emploi en facilitant leurs déplacements
- Responsabiliser et autonomiser les intérimaires grâce à la confiance qu'induit le prêt de scooters.
- Enseigner les règles de bases de la sécurité en ajoutant un aspect pédagogique au prêt de scooters

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La mise à disposition de 4 scooters (ainsi que de casques, de gants fourrés et de gilets jaunes) pour les intérimaires de CdM Intérim, scooters qui sont prêtés pour 15 jours renouvelables, sous conditions, avec un suivi et un contrôle entre deux périodes d'emprunt,
- L'assurance des deux-roues est prise en charge par l'entreprise et une convention a été signée avec un garage pour les éventuelles réparations,
- CdM Intérim sensibilise et incite également ses intérimaires au covoiturage et à l'autonomisation par l'aide au passage du permis de conduire et la mise en relation avec des partenaires pertinents.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2017, il y a eu 792 jours de prêt soit en moyenne 200 jours de prêt par scooter, 12 personnes ont bénéficié de ce dispositif,
- Organisation efficace de telle manière à ce qu'il y ait 4 scooters en circulation dont généralement 1 disponible à tout moment.



ORIGINALITE DU PROGRAMME

Prêter des véhicules à ses intérimaires est une solution originale et innovante pour une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion qui pourvoit ainsi un véritable accompagnement depuis la mobilité jusqu'à l'emploi. Cela s'inscrit dans l'identité de la structure, encadrée par l'association Coup de Main qui œuvre dans la lutte contre le chômage.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - GRETA Auvergne,
 - Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie,
 - La Plateforme Mobilité,
 - Cap Emploi,
 - CCI Puy-de-Dôme,
 - Mission locale Livradois-Forez,
 - Pôle emploi
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Veiller à l'état des scooters
- Mettre en place une bonne gestion de l'utilisation des véhicules

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Contrôle après chaque emprunt et l'information est transmise aux gérants en cas de besoin de réparation.

Améliorations futures possibles :

- L'entreprise n'envisage pas de développer d'avantage ce projet ou d'autres, le format actuel lui convient et convient aux personnes aidées.
- Essaimage des activités avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Thiers en 2017

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Tenir un registre des emprunts et effectuer des contrôles pour garantir le respect du matériel et le turnover entre les personnes
- Avoir une bonne assurance,
- Sensibiliser et accompagner les personnes aidées sur les questions de mobilité et de sécurité